

FOCUS

ABRI NÉZIN

ALBERT PERRIOL



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

SOMMAIRE

3	LA SECONDE GUERRE MONDIALE A CHAMBERY
6	AVANT LA GUERRE, ORGANISER LA DEFENSE PASSIVE
11	LES DIFFERENTS TYPES D'ABRIS
14	L'ABRI SOUTERRAIN NEZIN - ALBERT PERRIOL
18	LA VIE AUX ABRIS
20	LE BOMBARDEMENT DU 26 MAI 1944
24	RECONSTRUIRE CHAMBERY
26	GLOSSAIRE
26	VOIR AUSSI
27	SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Maquette
Ville d'art et d'histoire - Ville de
Chambéry
d'après DES SIGNES
studio Muchir DescLOUDS 2018

Impression
Atelier Municipal d'Imprimerie - Ville de
Chambéry

Crédits couverture
© D. Mazué / Ville de Chambéry, 2024

LA SECONDE GUERRE MONDIALE À CHAMBÉRY

Le 1er septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. Dans les jours suivants, la France entre en guerre et organise sa défense derrière la ligne Maginot. Le secteur fortifié de Savoie se déploie de massif en massif entre Bourg-Saint-Maurice et Valloire.

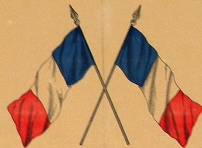
En mai 1940, l'armée allemande perce le front de Sedan et entre, six semaines plus tard, dans Paris, puis Lyon ou encore Aix-les-Bains. Mussolini prend part au conflit début juin 1940 et la Savoie vibre au rythme d'affrontements avec les troupes nazies comme italiennes. Chambéry n'est pas encore tombée quand sont signées successivement les armistices avec ces deux belligérants (22 et 24 juin 1940). La France est désormais divisée avec une zone occupée et une zone libre. La Savoie fait figure d'exception au Sud avec certaines portions occupées par l'Italie au prétexte de protéger sa frontière : la Haute-Maurienne et une partie de la Haute-Tarentaise. Le maréchal Pétain, alors chef de l'Etat et du gouvernement de Vichy, vient en visite officielle à Chambéry le 22 septembre 1941.



1. Ligne de démarcation des zones occupées, 1940

© Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon, cote A 406

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ORDRE

DE

MOBILISATION GÉNÉRALE

2

2. Extrait d'une affiche de mobilisation, 1939

© Archives départementales des Hauts-de-Seine, cote 23Fi 0313

3. Portrait du Maréchal Pétain, 1942

© Archives départementales des Hauts-de-Seine, cote 23Fi 0179

4. Partition musicale pour chanson satirique

© Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon, cote Ar. 1220-191

5. Affiche en faveur du STO, 1942

© Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon, cote A 63

Mais en représailles au débarquement des Alliés en Afrique du Nord, les pays de l'Axe envahissent le 11 novembre 1942 tout le pays. L'armée italienne occupe désormais un plus vaste territoire à l'est du Rhône, et ce sont près de 6000 hommes qui s'installent en Savoie. L'occupation fasciste est à plusieurs égards modérée. L'organisation administrative civile subsiste, les entreprises conservent leur autonomie et leur activité est soutenue par des commandes italiennes, permettant à une partie de la main d'œuvre locale d'échapper au STO*. Une politique de protection des juifs – non application des mesures anti-juives édictées par Vichy – est mise en place dans la zone italienne d'occupation sous l'impulsion du banquier et diplomate Angelo Donati, juif italien, alors installé à Nice.

Les Italiens capitulent et se retirent début septembre 1943. Les allemands prennent désormais possession de Chambéry et installent leur Kommandantur* à l'Hôtel de France, quai Nézin (aujourd'hui avenue des Ducs de Savoie, édifice disparu). La gestapo investit, quant à elle, la maison bourgeoise Ménager rue François Charvet et fait de la caserne Curial sa prison. Le siège de la milice française s'établit quelques mois plus tard dans un immeuble de la place Porte-Reine.

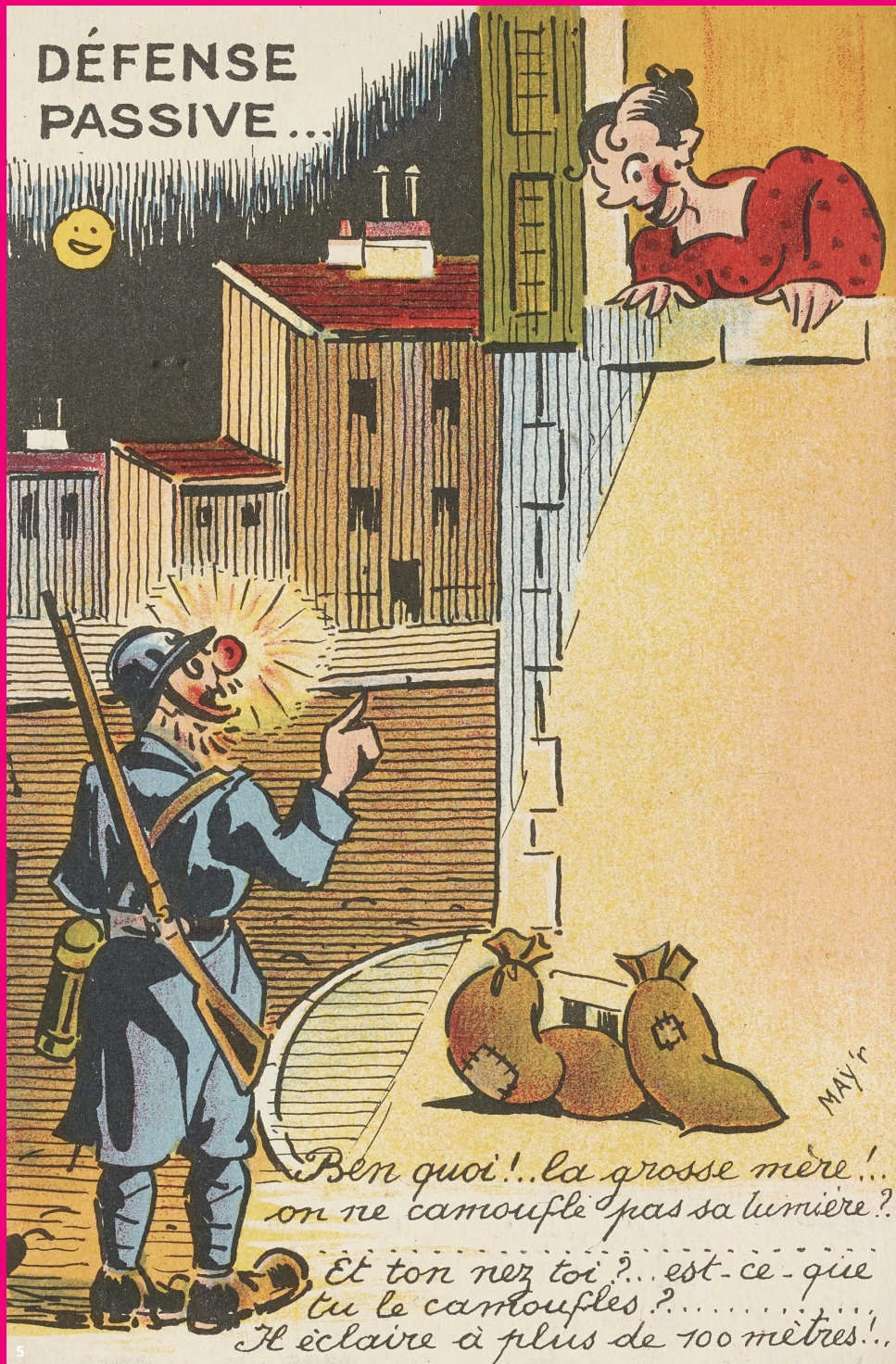
LE SAVIEZ-VOUS?

A la faveur de l'avancée des troupes de l'Axe mais aussi de l'occupation italienne moins contraignante pour les populations juives, l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) ouvre en 1942 un bureau à Chambéry (rue Basse du Château). L'association vient en aide à la population juive (soins médicaux, aide alimentaire...) et organise le sauvetage d'enfants juifs arrachés à la déportation, qui sont accueillis dans des maisons d'enfants telles que celle de Moutiers-Salin (Savoie), Izieu (Ain), et Saint-Paul en Chablais (Haute-Savoie) puis exfiltrés vers la Suisse. Tous les membres du bureau sont arrêtés le 8 février 1944 et déportés vers Auschwitz.



Avertissement :
images de propagande,
image satirique

DÉFENSE PASSIVE...



*Ben quoi!..la grosse mère!..
on ne camoufle pas sa lumière?..*

*Et ton nez toi?..est-ce-que
tu le camoufles?.....
Il éclaire à plus de 100 mètres!..*

AVANT LA GUERRE, ORGANISER LA DÉFENSE PASSIVE

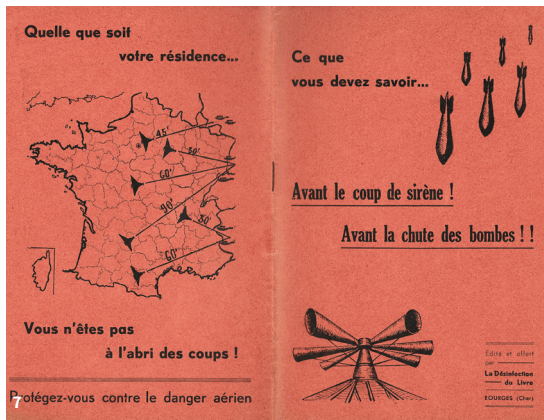
Avec le développement de l'aviation militaire, ça n'est plus seulement la ligne de front mais tout le territoire et sa population civile qui sont menacés et à portée de feu. L'organisation de la défense passive est ainsi rendue obligatoire dès 1935 sur tout le territoire français. Il s'agit de prendre des dispositions de prévention pour atténuer les conséquences des attaques aériennes attendues (jet d'engins explosifs, incendiaires ou de gaz). Elle commence à être mise en œuvre en temps de paix, par les autorités civiles locales sous l'autorité du Ministère de la Défense Nationale.

Un Bureau municipal de défense passive est installé en 1939 dans les sous-sol de l'Hôtel-de-ville. Chambéry est divisé en 4 secteurs de manière à répartir équitablement les 25 000 habitants. Dans chacun d'eux, on organise un poste de secours, un poste de lutte contre les incendies et on met en place un poste de direction chargé d'appliquer les consignes au plus près du terrain. Des stations de guet sont installées dans les édifices les plus hauts de la ville : tour des Archives (sur le site de la Préfecture), clochers, château d'eau. C'est du sommet des Halles que retentit la sirène principale, reprise par deux secondaires au Puits Pasteur et à Montjay, puis par celles des industries alentours.



6. Portrait d'Albert Perriol, 1949

© Archives municipales de Chambéry, cote 43J243



La commission urbaine de défense passive met en œuvre un plan de mise à l'abri des biens (transfert d'œuvres d'art dans la maison des Charmettes et déménagement des archives historiques de la Ville au Château d'Alleret à Saint-Privat-du-Dragon, Haute-Loire) et des populations (recensement, construction d'abris, accord avec 20 villages alentour pour disperser temporairement une partie des chambériens). Elle équipe et organise les secours aux victimes, renforce les services de police et d'incendie, anticipe le déblaiement et le déminage. En plus du personnel municipal, elle peut mobiliser des entreprises locales et même réquisitionner des particuliers.

Les habitants sont également mis à contribution. Dès la nuit tombée, l'éclairage public est éteint et les fenêtres occultées dans les lieux publics et les foyers pour ne pas signaler la ville aux bombardiers. Les déplacements sont contrôlés, les cafés, auberges et restaurants fermés à 21h. Les greniers sont débarrassés pour limiter la propagation des incendies et chacun est sommé de faire des provisions d'eau, de sable, de matériel et d'outils.

LE SAVIEZ-VOUS?

Albert Perriol (parti radical), maire de 1935 à 1941, s'inscrit avec Eugène Julliand (parti radical, 1925-1932) et Henri Commandeur (droite modérée, 1932-1935 et 1941-1944) dans une lignée d'élus conscients de la hausse des tensions à l'échelle internationale, qui s'intéressent à la défense passive dès le début des années 1930. Une conférence sur le sujet se tient d'ailleurs à Chambéry, en présence du maréchal Pétain, en 1932.

7. Extrait de brochure publicitaire pour du matériel de défense passive

© Archives municipales de Chambéry, cote 4H17

8. Femme lisant des affiches présentant des consignes de la Défense passive, 1938

© Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon, photo : Emile Rouge, cote 2024.7.51

9. Encart extrait du journal « Le petit Dauphinois », 27 avril 1944

© Lectura +

10. Plan des secteurs de Chambéry,

© Archives municipales de Chambéry, cote 4H21



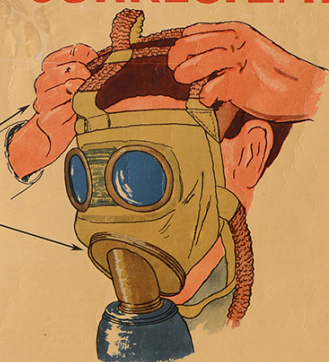
*« Une nouvelle forme d'attaque : l'attaque aérienne.
Une nouvelle arme : l'avion, assimilable à un canon à très
longue portée [...]
Un champ de bataille nouveau : tout le territoire est exposé
Il en résulte un plan de défense nouveau : la défense totale »*

L'assistance au devoir national (fusionnée avec la revue La Défense passive), mars 1939 (8e année n°3), extrait p5

UN MASQUE PROTÈGE EFFICACEMENT LORSQU'IL EST CORRECTEMENT AJUSTÉ

APPRENEZ A LE METTRE CONVENABLEMENT

- ① Saisissez-le par les sangles.
- ② Placez d'abord le menton bien à fond.
- ③ Ecartez les Sangles en les tendant.
- ④ Faites-les glisser d'avant en arrière, une après l'autre.
- ⑤ Ajustez le bandeau frontal.
- ⑥ Accrochez le serre-nuque.



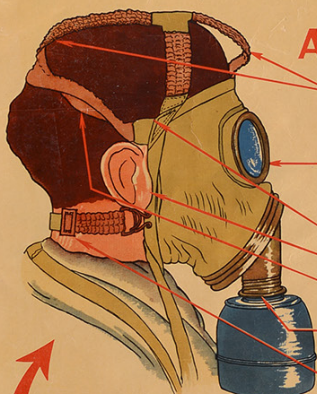
APPRENEZ A RESPIRER AVEC CALME, SANS EFFORT

MISE EN PLACE CORRECTE



Le tissu bien tendu.
Les sangles également.
Les bords collent à la peau, directement, à plat,
sans blesser. La cartouche est vissée à fond

ATTENTION!



Sangles mal placées
Bandeau trop bas
Oculaire en mauvais état
Cheveux pris sous le bord du masque
Bord replié
Sangle tordue
Cartouche mal vissée
Tension mal réglée

MASQUE MAL MIS

une seule de ces fautes rend le masque inefficace



EN PRÉSENCE DE TOXIQUES NE COUREZ PAS

PARCE QUE :
celui qui fait un effort violent
respire plus profondément et
plus fréquemment que celui
qui reste calme; par suite, il risque:

L'ESOUFFLEMENT

et une usure prématurée et anormale
de la cartouche d'usage courant.

Pour sortir d'un
nuage toxique
marchez dans la
direction
opposée **au VENT**



- ③ Inspirez fortement.
le masque doit se coller au visage
Cette position ne doit pas se modifier
notablement tant que dure l'inspiration.

11

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
Direction de la Défense passive

EN VENTE À L'IMPRIMERIE NATIONALE

R. M. LECLESCQ D^r 1929



11. Affiche d'information aux populations

© Archives départementales des Hauts-de-Seine, 1939, cote 23Fi610

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ABRIS

La mise à l'abri des personnes est au cœur des préoccupations de la défense passive. Il existe trois typologies d'abris conseillés par le Ministère de la Défense Nationale qui envoie dans tout le pays des préconisations et plans-type à adapter en fonction du contexte local. À Chambéry, la réalisation d'abris commence en 1939 et se poursuit tout au long du conflit, même sous l'occupation ou après le bombardement. C'est Albert Pizzi, architecte de la ville, qui signe la plupart des plans d'abris à construire.

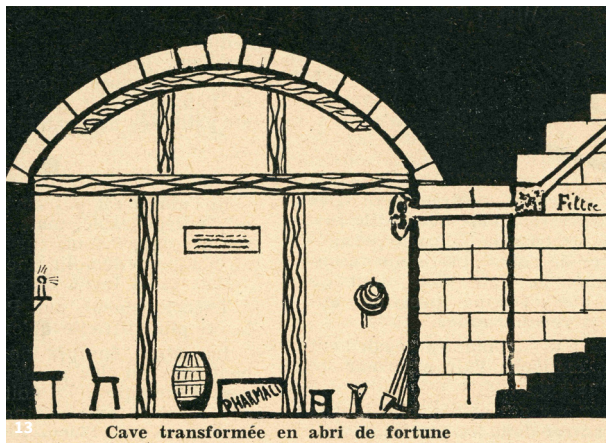
Les tranchées-abris sont des sillons creusés dans des espaces libres de construction et de canalisations (places, boulevards, parcs, cours d'école). On les installe à quelques mètres des immeubles adjacents, hors zone d'écroulement. Elles sont le plus souvent constituées d'un coffrage (bois, béton) enterré à hauteur d'homme et couvertes par un ciel de planches ou de rondins de bois recouvert de terre. Les tranchées sont tracées en zigzag ou en grecques de manière à casser le souffle d'une explosion et à protéger des « poches » d'une vingtaine de personnes en cas de dégâts. Les tranchées-abri sont relativement nombreuses et présentes dans tout Chambéry : places du Palais de Justice et de la Gare, jardin du Verney, boulevards du Musée, de la Colonne, du Théâtre, Gambetta, avenue du Comte Vert, jardins des quartier Cassine



12. Affiche d'information aux populations

© Archives départementales des Hauts-de-Seine, cote 23Fi608

et Bellevue... Les habitants plus éloignés sont incités à creuser leur propre fossé dans le jardin familial. Les tranchées-abris chambériennes sont de capacité variable (80 à 480 personnes). Elles sont parfois groupées pour offrir un nombre de places plus important dans un même secteur. Il s'agit du mode de protection le plus facile à aménager (rapide, bon marché) et offre l'avantage d'une bonne dispersion.



Cave transformée en abri de fortune

On préconise également d'étayer les caves des immeubles pour en faire des abris accessibles à tous en cas d'alerte. Mais en raison de la faible profondeur de la nappe phréatique, elles sont peu nombreuses à Chambéry. On renforce donc des caves ou sous-sol dans les immeubles récents de la rue Nicolas Parent et du boulevard de la Colonne, dans quelques maisons bourgeoises et dans les sous-sol de certains édifices publics (Hôtel de Ville, écoles et lycées, magasin Les Dames de France). Il s'agit, à grand renfort de bois, de poutrelles métalliques et de coffrages en béton, de constituer des espaces capables de résister au poids de l'écroulement d'un immeuble. Les caves ainsi étayées peuvent accueillir en moyenne 30 à 50 personnes par immeuble, offrant ainsi une grande proximité pour les riverains et un confort souvent plus important.

Ces deux typologies constituent des abris « légers », qui protègent seulement des effets secondaires d'une explosion (souffle, fumées, projectiles). Des victimes sont ainsi à déplorer dans certaines tranchées ou caves touchées de plein fouet lors du bombardement du 26 mai 1944. Seuls les abris souterrains, dits « lourds », protègent d'une frappe directe.

13. Figuration d'une cave transformée en abri

© Archives municipales de Chambéry, cote 4H17

14. Exemple de tranchées-abris, ici place Carnot à Lyon, entre 1938 et 1942

© Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon, photo : Emile Rouge, cote 2024.7.87

15. Enfant montrant une porte sur laquelle est indiquée abri-refuge, Lyon

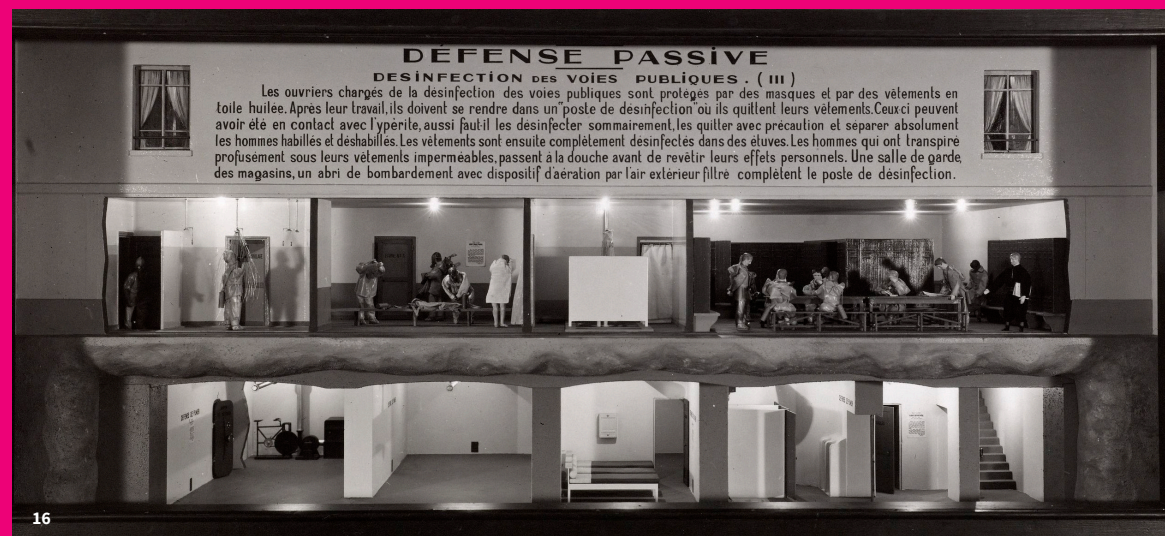
© Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon, photo : Emile Rouge, cote 2024.7.84

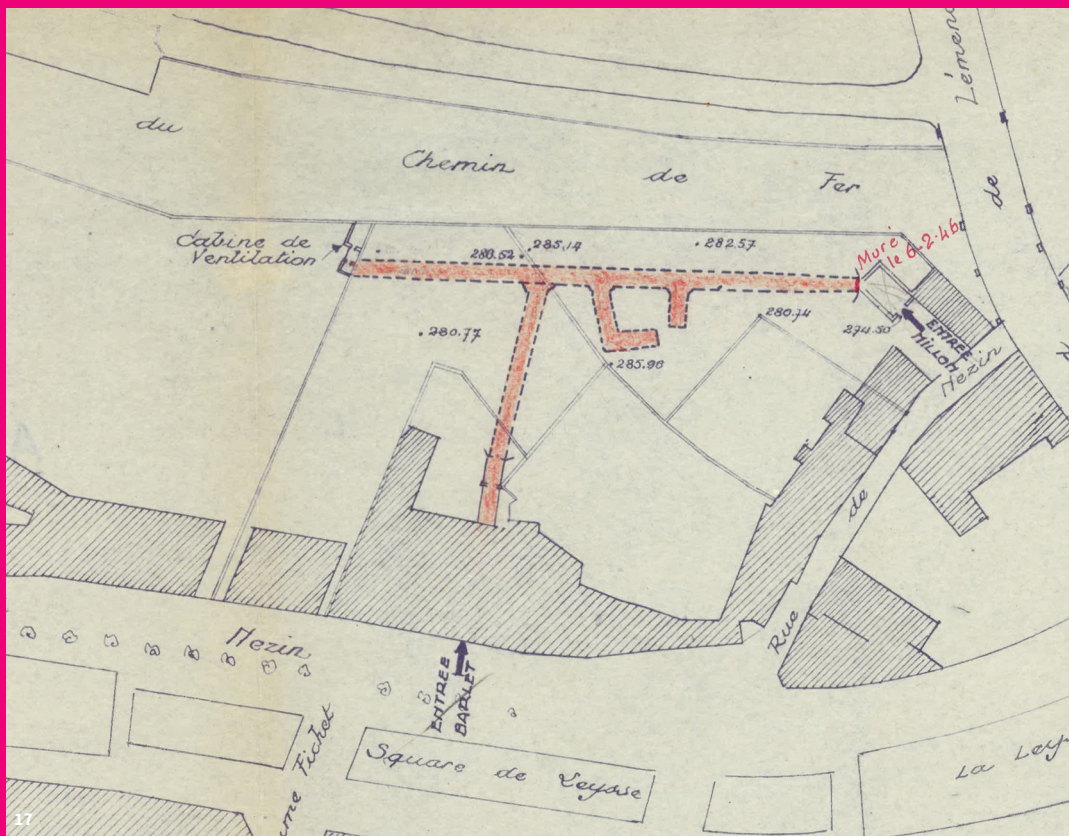
16. Vue d'une maquette dans une vitrine sur la défense passive, entre 1939 et 1940

© CCO Paris Musées / Musée Carnavalet - Histoire de Paris, cote PH58844

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la région, d'autres villes sont dotées d'abris antiaériens de la Seconde Guerre mondiale : Aix-les-Bains (tranchées-abris), Lyon (tranchées-abris, caves, réseaux souterrains préexistants, métro), Saint-Etienne (galerie souterraine). La plupart sont abandonnés, remblayés ou réemployés après la guerre et leur mémoire a disparu.





17. Plan de l'abri antiaérien Nézin - Albert Perriol

© Archives municipales de Chambéry, cotes 13W127

L'ABRI SOUTERRAIN NÉZIN - ALBERT PERRIOL

La topographie chambérienne, avec ses collines au plus près de la ville et la très faible densité de caves, invite plus qu'ailleurs à la construction de grands abris souterrains. Le plan de mise à l'abri des populations projette ainsi l'édification de quatre abris lourds à Lémenc (dit « du Clos Savoiroux »), Nézin, Bellevue et dans l'esplanade du Château. Il prévoit également l'utilisation de locaux industriels souterrains existants (caves du garage Franchiolo, de la Brasserie Jorcin et souterrain de la cimenterie Chiron).

L'abri Nézin - Albert Perriol mesure environ 150m de longueur et permet de mettre en sécurité 1000 personnes, c'est le plus petit des abris souterrains Chambériens (jusqu'à 3000 personnes à Bellevue). Il est constitué de galeries creusées dans la roche (1 350m³ de gravats excavés) et réemploie un petit local artisanal architecturé préexistant. C'est le mode de construction le plus résistant, en comparaison des abris situés dans la colline sablonneuse de Bellevue et dans l'esplanade remblayée du Château qui sont faits d'une carapace de béton.

Il présente une entrée principale quai Nézin, située à l'arrière d'un immeuble (aujourd'hui condamnée), et une autre rue du faubourg Nézin (local précité). Une troisième issue non réalisée devait relier le jardin des Sœurs

de l'Assomption. Derrière chaque entrée, des chicanes en parpaing sont aménagées pour casser le souffle d'une explosion, c'est probablement là aussi qu'étaient suspendus des linges anti-gaz. Les portes extérieures étaient en outre hermétiques (métal jointé de caoutchouc) pour éviter l'intrusion de gaz et fumées.

Les galeries sont larges de 3 mètres environ, elles sont bordées de canalisations d'une trentaine de centimètres de diamètre qui dispersent l'air pur dans tout l'abri. Celui-ci est prélevé en surface par une cheminée d'environ 10 mètres de hauteur, filtré par précaution dans de petites chambres d'épuration, et enfin distribué vers les canalisations par un système de ventilation motorisé. Deux petites galeries en excroissances, un mur et des traces de jointement laissent deviner un potentiel morcèlement des espaces. On sait par exemple qu'un tel abri devait comporter une salle avec des lits pour isoler les personnes malades ou blessées. L'abri est muni de deux blocs sanitaires de 5 WC et urinoirs chacun. Des supports métalliques laissent deviner l'emplacement du poste téléphonique de liaison, relié au réseau réservé de la défense passive.



A l'issue de la guerre, les abris sans usage sont proposés à la location pour les entreprises locales. Cela permet notamment une forme de dédommagement pour les commerces sinistrés par le bombardement. L'abri Nézin - Albert Perriol est ainsi utilisé comme entrepôt pour le Groupement des commerçants sinistrés de la rue St-Antoine. D'autres se voient partiellement transformés en champignonnière, en cave à vins ou d'affinage.

LE SAVIEZ-VOUS?

Quelques objets ont été retrouvés dans l'abri, mais leur origine n'est pas certaine. Des abat-jours d'origine sont toujours fixés aux parois. Une paire de chaussures de femme et des objets de cuisine de fortune pourraient avoir été laissés par des occupants réfugiés lors d'une alerte. Un important ensemble de verrerie est quant à lui probablement l'héritage de l'utilisation des galeries comme entrepôt d'une fabrique d'eau gazeuse dans les années 1950 et 1960.

18. Chicanes, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

19. Levier du réseau de ventilation, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

20. Sanitaires, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

21. Sanitaires, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

22. Système de ventilation, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

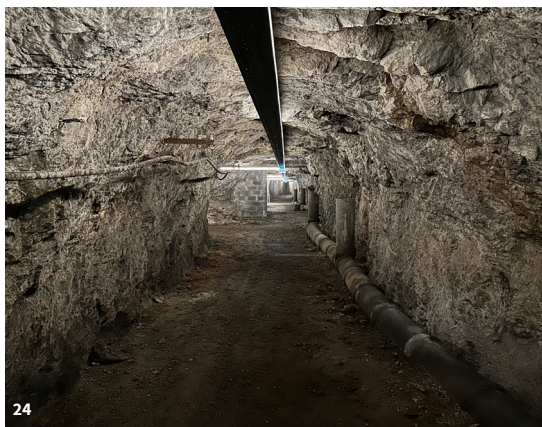
23. Objets retrouvés dans l'abri, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

24. Galerie principale, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry





LA VIE AUX ABRIS

Quand le signal retentit, les habitants disposent de 10 à 12 minutes pour se mettre en sécurité dans l'abri le plus proche. On

leur conseille de s'habiller chaudement, d'ouvrir leurs fenêtres (éviter le bris de glace), de fermer les compteurs de gaz, d'eau et d'électricité (éviter les ruptures et incendies) et de prendre une valise garnie de linge de rechange, de nourriture, de leurs cartes d'identité et de rationnement, ainsi que de leurs objets précieux. Il est interdit aux véhicules de circuler et le réseau téléphonique est réservé aux opérateurs de la défense passive.

L'emplacement de tous les abris est signalé par des pancartes et signaux lumineux, sur place et par un jalonnement. Ils bénéficient toujours d'au moins deux accès, les plus éloignés possibles, pour pouvoir évacuer en toutes circonstances. Dans les caves, il s'agit parfois d'un simple soupirail aménagé pour y faire passer un homme. Le renouvellement de l'air est assuré par des prises d'air sur l'extérieur, parfois grâce à un système de ventilation motorisé plus sophistiqué (abris souterrains). La peur de l'usage de gaz est très présente dans les esprits après le traumatisme de la Première Guerre mondiale. Ainsi des sas isolants, munis de linges suspendus et imbibés de produit neutralisant (mélange d'eau et de bicarbonate, soude caustique ou

chlorure de chaux) sont organisés derrière l'entrée de chaque abri.

Les abris sont aménagés pour offrir un confort sommaire : éclairage électrique systématique, bancs et parfois tables, de préférence rabattables. Le chauffage est en revanche proscrit pour ne pas dénaturer la qualité de l'air. On y trouve des provisions de nourriture, d'eau potable, de matériel d'hygiène et une pharmacie de secours. Des réserves de matériel de désinfection (pulvérisateurs ou simples arrosoirs, bidons de produit neutralisant...) sont constituées. Pelles, pioches, cordages, planches et autres outils permettant de dégager des gravats ou de faire des réparations de fortune sont à disposition, ainsi que des extincteurs à mousse, des seaux et des sacs de sable en cas d'incendie. L'occupation étant longue, toujours plusieurs heures, les abris sont également équipés d'urinoirs et de WC (1 pour 30 personnes environ), reliés à une fosse à action chimique ou au tout-à-l'égout.

Chaque abri est supervisé par un chef de site, souvent désigné parmi les habitants, chargé de l'équipement du lieu et du maintien de l'ordre. Suivant l'importance de l'abri, il peut être accompagné d'adjoints, d'agents de liaison, de mécaniciens ou encore d'infirmières.

25. Masque à gaz

© Collection Musée Savoisien,
Département de la Savoie,
cliché Paul Solenne, cote
997.1.1



25

**26. Partition musicale pour
chanson populaire**

© Centre d'Histoire de la
Résistance et de la Déportation,
Lyon, cote Ar. 1220-98

**27. Hyphthétiquement un baril
de produit neutralisant dans
l'abri Nézin A. Perriol, 2025**

© Ville d'art et d'histoire de
Chambéry

**28. Illustration extraite
de « Guignol, journal
hebdomadaire humoristique »,
n°1340, 7 juin 1940**

© Centre d'Histoire de la
Résistance et de la Déportation,
Lyon, cote 2022.0.5.10



26



27



28



29. Photo aérienne du bombardement de Chambéry, 26 mai 1944

© Département de la Savoie, Archives départementales, cote 1J318

LE BOMBARDEMENT DU 26 MAI 1944

Le 26 mai 1944 au matin, les villes de Chambéry, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne et Nice sont bombardées presque simultanément. Le lendemain, c'est au tour d'Avignon et de Marseille. Elles ont toutes en commun d'être des nœuds ferroviaires.

L'opération est menée par l'United States Army Air Forces (USAAF), elle cible les principales gares de triage du quart Sud-Est de la France et d'importants ponts ferroviaires. En rompant ainsi les voies de communication, les Alliés mettent en place des conditions favorables pour le débarquement à venir en Normandie. La mobilité des troupes allemandes est immédiatement et durablement entravée, le renfort devient plus difficile.

Peu après 6h du matin, près de 900 bombardiers lourds B-24 Liberator décollent au Sud de l'Italie, dans la région de Foggia. Alors que les chambériens se croient épargnés après le passage de plusieurs groupes d'avions en route pour Lyon et Saint-Etienne, les deux dernières escadrilles (41 et 31 appareils) se dirigent finalement sur la ville. A 10h45, 720 bombes sont larguées sur Chambéry. La première vague touche sa cible : la Rotonde ferroviaire est percée mais pas détruite, les installations alentours sont endommagées, le poste d'aiguillage du faubourg Reclus est mis hors d'usage et 48

locomotives sont neutralisées. La seconde escadrille, à la visibilité empêchée par les fumées, procède à un largage légèrement trop rapide et endommage le centre-ville quelques centaines de mètres plus au Sud.

Outre les impacts directs des bombes, des incendies se répandent d'immeuble en immeuble. Malgré l'organisation de défense passive et le renfort des pompiers des quatre coins de la Savoie, c'est un grand brasier qui consume, 3 jours durant, plus de 10 hectares soit environ un tiers du cœur historique et commerçant de Chambéry. Il faut plusieurs semaines pour venir à bout de tous les foyers.

Le bilan est lourd : 200 morts répertoriés (certains disparus n'ont jamais été retrouvés), 300 blessés et 3 000 personnes sinistrées sur les quelques 25 000 habitants que compte la ville. Une cérémonie officielle et un service religieux sont organisés le 29 mai sur la place Métropole pour l'inhumation d'une partie des victimes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chambéry est bombardé une première fois le 1er juin 1940, par la Luftwaffe* sur le secteur des abattoirs (aujourd'hui quartier Vetrotex). Les dégâts sont peu importants, deux personnes sont légèrement blessées.

400 POINTS D'IMPACT

Approximativement : 1 immeuble touché pour 6 bombes larguées.
Les Grandes FLECHES indiquent la direction d'attaque des appareils qui volaient à 3.000 mètres d'altitude environ.
La ligne rouge de CEINTURE indique la ZONE OFFICIELLE dite des 500 mètres de protection.
Il y a lieu de mettre en évidence les **remarquables prévisions** des Services de la **Défense Passive** de Chambéry : sous une bombe, tous les engins sont tombés dans la zone signalée depuis longtemps au public comme éventuellement dangereuse.

LA CROIX-ROUGE, à 1 km 500



Prix imposé : **10** francs

**31. Rotonde ferroviaire après
le bombardement de Chambéry, 1944**

© Archives municipales de Chambéry, cote 55W

**32. Place des éléphants après
le bombardement de Chambéry, 1944**

© Archives municipales de Chambéry, cote 4H22

**33. Boulevard de la Colonne après
le bombardement de Chambéry, 1944**

© Archives municipales de Chambéry, cote 43J27,
fonds privé D. Vincent





34

34. Vue aérienne du quartier de la reconstruction, Chambéry,

© G. Garofolin / Ville de Chambéry

35. Construction du bloc B, rue Saint-Antoine, Chambéry, entre 1947 - 1949

© Collection Musée Savoisien, Département de la Savoie, cliché Covin, cote 980.24.1.15.465

36. Baraquements de la place Macornet, Chambéry

© Archives municipales de Chambéry, cote 13W7



35



36



37



38

37. Bas relief du bloc B du sculpteur Alfred Janniot, 2025

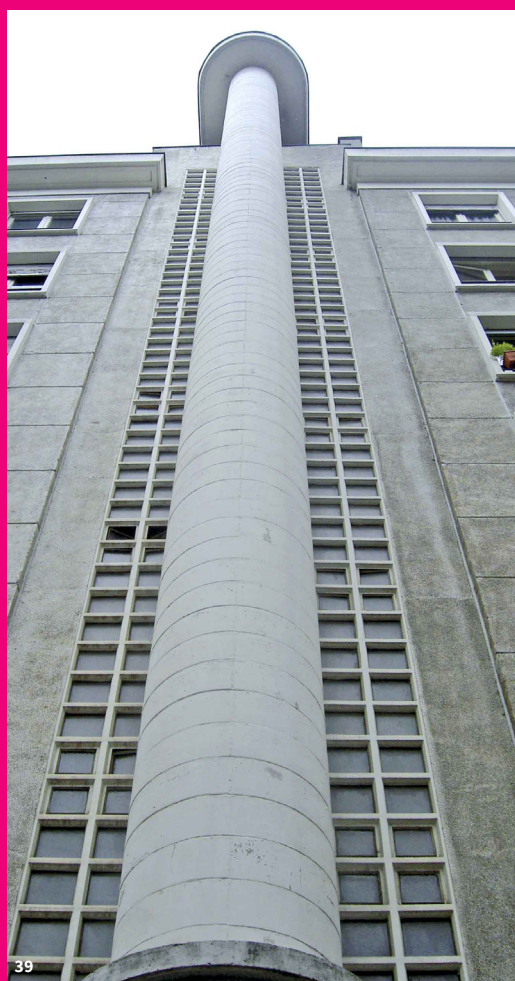
© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

38. Bas relief du bloc B du sculpteur Alfred Janniot, 2025

© Ville d'art et d'histoire de Chambéry

39. Façade du bloc E, boulevard de la colonne, 2010

© François Juttet



39

RECONSTRUIRE CHAMBÉRY

Le 22 août 1944, Chambéry est libéré sans combat. L'ampleur des travaux nécessaires pour effacer les traces du conflit et du bombardement est immense. Les premiers chantiers sont ceux du déblaiement, du repérage et de la démolition des immeubles trop endommagés. Des baraquements temporaires sont édifiés pour rétablir les commerces en centre-ville et loger les sinistrés à la périphérie.

Un plan de reconstruction est adopté dès le mois d'octobre. Il s'agit de remettre en état les bâtiments communaux, de réparer les immeubles faiblement endommagés et à plus long terme d'élaborer un plan d'urbanisme pour remplacer de vastes îlots disparus. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme désigne pour cette dernière mission l'architecte urbaniste Jean Sabatou qui place le nombre de logements et la qualité des circulations comme priorités.

Il dessine ainsi entre les Halles et la Leysse un quartier fait de blocs « à la romaine », inspirés par les premières propositions d'Henry-Jacques Le Même, autour des structurantes rues Saint-Antoine (désormais rectiligne) et Favre. Les bâtiments sont imposants (R+6), les façades sobres mêlent des traits classiques et modernes. Certaines sont ornées de décors discrets mais de belle facture (bas-

reliefs, mosaïques). Seuls les immeubles de la portion Nord de la rue de Boigne sont reconstruits presque à l'identique dans un souci de continuité avec le centre historique.

Les axes de circulation sont profondément repensés : rues élargies, Leysse partiellement recouverte et bordée de larges quais routiers, carrefour monumental réunissant la place du Centenaire et le faubourg Reclus. Jean Sabatou envisage même de remanier une partie du centre ancien non sinistré, mais se heurte aux protestations des élus chambériens.

De nouveaux équipements publics sont projetés (poste, gendarmerie, bourse du travail et gare routière non réalisée), concentrés entre le Verney et la gare. Les dernières réalisations du plan de reconstruction s'achèvent à la fin des années 1960 alors que Chambéry se pare déjà de grands ensembles plus modernes (tour du Centenaire, tour du Stade, quartier du Biollay).

GLOSSAIRE

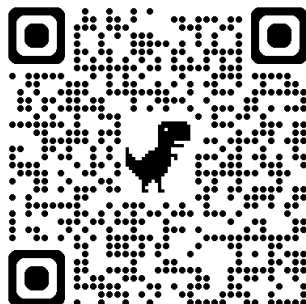
STO : Service de travail obligatoire, réquisition de travailleurs français pour le compte des entreprises allemandes.

KOMMANDANTUR: système d'administration militaire allemand, différentes échelles de kommandantur existent (échelons comparables à la région, au département, à la sous-préfecture et à la commune).

LUFTWAFFE : armée de l'air du III^e Reich.

VOIR AUSSI

Archives municipales, Ville de Chambéry,
Le bombardement de Chambéry, exposition virtuelle et parcours mémoriel :
archives.chambery.fr



INA, Journal France Actualités,
Conseils de défense passive, 26/05/1944 :
<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/afe86002720/conseils-de-defense-passive>

INA, Actualités françaises,
Bombardement de villes françaises, 02/06/1944 :
<https://fresques.ina.fr/rhone-alpes/fiche-media/Rhonal00102/bombardements-de-villes-francaises.htm>
Avertissement : discours de propagande

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Archives municipales, de Chambéry :

Série H : 4H17 / 4H18 / 4H19 / 4H20 / 4H21 / 4H22

Série M : 5M4

Série W : 72W38 / 13W48 / 13W127

PRESSE

« Visite officielle aux abris de défense passive », *Le petit Dauphinois*, 13 novembre 1939, Chambéry

« La défense passive en Savoie »,
Le petit Dauphinois, 28 avril 1939, Chambéry

« Défense passive à Chambéry, le film de l'alerte », *Le petit Dauphinois*, 29 avril 1939, Chambéry

OUVRAGES

Diane Grillère, *L'autre occupation, L'Italie fasciste en France 1940 - 1943*, Nouveau Monde, 2023

Jacky Laurent, *Chronique des années de plomb, Chambéry 1940-1944*, Edition Alan Sutton, 2000

Jean-Olivier Viout, *Chambéry 1944*, La Fontaine de Siloé, 2012

Société des Amis du Vieux Chambéry, *Chambéry 26 mai 1944, Un nouveau regard sur le bombardement*, périodique tome 25, 2019

François Juttet, *Chambéry lecture d'une ville*, éditions Comp'act, 2005

SITE INTERNET

Œuvre de secours aux enfants :

<https://www.ose-france.org/je-decouvre/histoire/histoiredelose/>

« IL CONVIENT DE NE PAS DONNER AUX ABRIS UNE SURFACE TROP GRANDE, MAIS DE LES MULTIPLIER, DE FAÇON À NE PAS EXPOSER À LA FOIS UN NOMBRE TROP GRAND DE PERSONNES AUX EFFETS D'UN COUP AU BUT. »

Extrait de la *Revue de la défense aérienne*, édition de la Ligue de défense aérienne, n°3, novembre 1932

Le label « **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville / du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides conférenciers professionnels.

Renseignements, réservations

Service Ville d'art et d'histoire,
73000 Chambéry
Tél : 04 79 70 15 94
www.chambery.fr

Grand Chambéry Alpes
Tourisme :
Office du tourisme de
Chambéry
5 bis place du palais de
Justice, 73000 Chambéry
Tél : 04 79 33 42 47
www.chamberymontagnes.com
La Ruche Boutik'
240 rue de la république,
73000 Chambéry
Tél : 04 79 85 71 13
www.chamberymontagnes.com



Soutenu
par

